

A 81

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LE SÉNAT, ADOPTÉ AVEC MODIFICATIONS PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles. (N° 71, année 1905.)

(Nommée le 25 mai 1905.)

MM.

- ✓ 1^{er} BUREAU : Paul LEROUX.
- 2^o — Henri RICARD. *Secrétaire Audiffert*
- 3^o — POCHON. *Cazeneuve*
- 4^o — Ernest MONIS. *Servant*
- 5^o — TRANNOY. *Mougeot*
- 6^o — GOMOT. *Président*
- × 7^o — DE SAINT-QUENTIN.
- × 8^o — Comte DE PONTBRIAND.
- 9^o — OUVRIER.

7

1891

1891

1891

1891

1891

1891

1891

1891

Séance du 26 mai 1907

Sont présents: M. Henri Ricard - pochon.
Monsieur - trannoy - Gomot - ourvier
intéressé M. de 5^e quartier

Le Bureau est ainsi constitué
sont élus:

président: M. Gomot
secrétaire: M. Henri Ricard

Le président donne la parole à M. Ricard,
conspicua ita per le 2^e Bureau.

2^e Bureau.

M. Ricard, parlerai de la loi
faire quelques réserves sur certains points
mais demande qu'il est qu'au point
de vue de la ~~responsabilité~~ et y aura
certainement lieu de faire une loi
complémentaire, ce qui permettrait
de voter immédiatement la loi
avec la mettre en application

M. Pochon - et nommé comme
parlerai de la loi sans examiner de tous
les articles -

M^{re} Mouris - L'ensemble de 98 a été très prudent
 et paraissait suffisant. ce point de vue
 sa publicité etc -
 Parmi les dispositions nouvelles il y en
 a qui méritent d'être examinées
 En résumé mandate de représenter la
 fraude

M^{re} Braumay. élu par le rapporteur de la loi
 à la Chambre
 - La Chambre a apporté 2 modifications
 importantes
 La 1^{re} suppression art 10. propose plutôt
 modifier la compétence des tribunaux
 La 2^e concernant les pénalités concernant
 les fruits et légumes fraudés
 Partisan de la loi immédiate

M^{re} Goussier partisan de la loi immédiate -

M^{re} Couvres - partisan du vote de la loi immédiate

Le Président

Goussier

Le Secrétaire
 H. Ricard

Séance du 16 juin 1907

Étaient présents M. Goussier, président -
 S. Leroy Pechot, Braumay,
 H. Ricard, secrétaire

M^r Leroux, absent à la 1^{re} séance
au nom du 1^{er} Bureau partiaiy de la loi

M^r, de S^r Quentin au nom du 7^e Bureau
partiaiy de la loi en demande

L'unanimité des membres est donnée en faveur
de la loi, et de ses applications aussi prompte
que possible

M^r de Sautermand au nom des 8^e Bureau
se déclare partiaiy du vote rapide de
loi et de ses applications immédiates

L'unanimité des membres est donnée en faveur
de la loi et de ses applications aussi prompte
que possible

Après quelques explications de M^rs Beaumont
Richard la séance est levée

Le Président
Gomory

Le Secrétaire
L. A. Ricard

4
Séance du 20 Juin 1905

M. le Ministre de l'Agriculture assiste à la séance

Etaient présents M^{rs} Jamon, Président, Leroux, Moiris, de Sautbraud, de St Quentin, Lachay, Curver, Ricard

M. le Ministre émet l'avis que, la Commission la Commission, il pense que la loi doit être votée et appliquée le plus rapidement possible

— De la discussion il résulte qu'il ne conviendrait pas dans le considérant du rapport de mettre rien qui puisse mettre en doute sur la portée de la loi

M. le Ministre demande de vouloir bien voter le rapport pour que la loi soit votée soit en discussion, ou en séance séparée

M. Duhamel est nommé Rapporteur

Le Président

Jamon

Le Secrétaire

Duhamel

Séance du 23 juin 1905

Étaient présents M^{rs}: Gomot, Ricard, Lachon.
Leroux, Guarnay, rapporteurs.

M^{re} Guarnay donne lecture de son rapport
qui est adopté.

Le Secrétaire
Gomot

Le Secrétaire
L. H. Ricard

Séance du 3 juillet.

Étaient présents M^{rs}: Gomot, Guarnay, Leroux, Ricard
~~Une délégation~~

Il n'y a pu être délibéré. ~~La~~

L. H. Ricard

Séance du six juillet 1905

La séance est renvoyée à une date ultérieure.

L. H. Ricard
Gomot

Séance du 26^{ème} 9^{ème} 1907.

Présents : M^r Gomot Président
M^{rs} Oerries

M^r le Président fait introduire les membres
de la délégation de la Fédération économique de France
qui a demandé à être entendue.

M^r Albert Garnier secrétaire général de la ligue
et M^r Ley secrétaire prennent successivement la parole.
M^r Albert Garnier donne lecture d'une note qui
résume les desiderata formulés par la ligue

et qui consistent à proposer

1^o le rejet du projet de modifications

à l'art. 11 de la loi du 1^{er} Avril 1901

2^o ^{devenant} l'admettre (a) en faveur d'un article spécial

la disposition proposée étant d'un autre ordre
que celle qui figurent actuellement dans le

dit art. 11 et (b) de sorte que le décret réglementaire

à intervenir sur les divers points mentionnés au projet,

qu'après une enquête à laquelle tous les intéressés,

(particuliers ou syndicats) seront admis — 3^o qu'un

recours contentieux sera de même ouvert

à tous intéressés, et aux syndicats professionnels,

contre les décrets réglementaires et l'effet

d'icy obtenu la réformation

Le Secrétaire

L. H. Picard

Le Président

Gomot

Séance du 26 mars 1908

Présents M. Gomot, président, Ricard secrétaire
Bouchon. La commission n'étant pas en nombre suffisant
est ajournée.

Séance du 31 Mars 1908

M. Ricard donne lecture de l'article 1er qu'il
propose d'adopter et des conclusions qui
tendent à cette adoption sans modifications.

L'art II sur la capacité juridique des
syndicats est modifié en ce sens que
les syndicats devront présenter certaines
garanties ^{notamment celle qui concerne} relative à la durée de leur existence.

La commission s'ajourne à une prochaine séance
pour entendre la lecture du rapport. Le Président

Le Secrétaire

Paul Le Roux

Gomot

Séance du 3 avril 1908

Président M. Gomot

Secrétaire M. Paul Le Roux

M. Ricard donne lecture de son rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire

Paul Le Roux

Le Président

Gomot

Séance du ^{dit} ~~jour~~ ~~du~~ ~~24~~ ~~mai~~ 1908

Présents MM. Gourot, Président, Pichon, Rivier, C^o de Pontbriand, ~~de~~ S^o Martin, Paul de Roux

M. Gourot donne lecture d'un rapport qu'il a rédigé sur la Répression des fraudes dans la vente des marchandises en matière judiciaire - M. Rivier présente des observations tendant à renvoyer le dépôt du rapport - M. de Pontbriand les appuie. La commission autorise M. Gourot à déposer son rapport.

Le Secrétaire
Paul de Roux

M. le Président,

Gourot

Séance du 26 mai 1908

Présents MM. Gourot, Président, Pichon, Secrétaire - Lachay de Roux.

Après discussion, le rapport de M. Gourot sur la reorganisation de l'École de Pharmacie et la fraude en matière médicale, est adopté - En ce qui concerne le ^{projet} loi sur les fraudes, acceptée par la Chambre et soumise au Sénat, la commission décide d'inscrire M. le Ministre sur l'amendement de M. Lachay de Roux et d'insérer cet amendement - Traité à la séance pour le Syndicat d'été et fin de l'année.

Le Président
Gourot

Le Secrétaire
Lachay de Roux

Séance du 18 Juin 1900

Examen par M. Comat Recours Ouvrier - Sachay
et de Sautoum -

M. Comat

M. le Ministre de l'Agriculture, entendu,
déclare qu'il faut avant tout écarter de revenir
à la Chambre, ce qui pourrait d'abord provoquer
des retards et ensuite apporter peut-être des
modifications - qui causeraient des déceptions
profondes à tous le commerce et aux producteurs

M. le Ministre fait ensuite l'historique
de la loi Caseneuve et du vote de la Chambre
et explique que au point de vue technique
en ce qui concerne le vin (Champagne et eau de vin)
un pain de vue de l'origine est indispensable de déterminer les définitions exactes
de garantir l'origine.

M. le Ministre demande
que l'art. 2 visant l'action syndicale
soit adopté dans son état

- Le Président

Comat

Le Secrétaire

J. H. Ricard

Réunion du 3 juillet 1900.

audition de M. Fournier - mention du Doyen de Droit sans contestation
et sous limite accordé aux syndicats - Il fait remarquer qu'on se propose
à accorder aux syndicats ouvriers le même privilège de possession sur
pêcheurs et Décepures l'Etat public.

M. Rambourcy proteste contre la délimitation,
 toutes les conditions dans lesquelles s'est fait l'exposé.
 Il veut que le parlement juge lui-même la
 délimitation après enquête et avis du Comité d'Etat.
 Il demande par voie d'amendement cette modification
 au projet de loi.

Le président
 Goussier

Le secrétaire
 J. Ricard

Lundi 9 Juillet 1908

La Commission après avoir examiné
 les amendements à la loi de 1905
 déposés par M. Rambourcy, Boury-Chaupen
 décide de les repousser et de maintenir
 le texte même qui a été proposé et qui
 a été voté par la Chambre

Le Président

Le Secrétaire

J. Goussier

J. Ricard

Mardi 19 Janvier 1912

M. Goussier président prie M. Cazemais
 rapporteur à la Chambre de la loi de 1907 sur
 la fraude des vins de résumer l'économie du
 projet qui revient à la Chambre, portant
 des modifications aux lois de 1^{er} août 1905
 et de 1907. M. Cazemais fait
 ressortir les lacunes de ces lois, après
 expérience faite, et la nécessité d'y porter
 remède par des modifications de textes

qui ont une véritable mise au point
 indispensable. En levant fait
 quelques observations utiles. On examine
^{chacun des articles}
 La Commission ne se trouvant pas en
 nombre ~~intervi~~ à un prochain
 réunion le vin de nouvelles le rapport

Le Président Le secrétaire
~~Alfred J. J. J.~~ S. Caseneuve

Le mardi 27 février 1912
 M. Jomot préside la séance tenue
 pour préparer un texte destiné à remplacer
 l'article 84 (de la Chambre) de la loi de
 finances, concernant les agents proposés
 par les syndicats agricoles et commerciaux
 pour acheter et cultiver les terres.

M. Caseneuve présente à la
 Commission un texte élaboré d'accord
 avec le ministre de l'agriculture.

Il en donne lecture. ^{et entend de M. Jomot directeur de service des} Après discussion
 le texte est adopté par la Commission
 qui décide de le présenter à l'adoption
 du Sénat pour l'incorporer dans la
 loi de finances, lorsqu'elle reviendra.

L'après midi, de la Chambre.

Le Président

Le Secrétaire

Garnier

Cazenave

Réunion du 28 mars 1912

La Commission entend le rapport de M. Cazenave et l'approuve. Elle

décide qu'il sera immédiatement déposé

au bureau du Sénat. M. Cazenave

déclare qu'il faut accepter, d'accord

avec le gouvernement, le texte voté par

la Chambre parlementaire du 21 août 1908

et du 27 juin 1907.

Le Président

Le Secrétaire

Garnier

Cazenave

Réunion du 13 Nov. 1919

Président M. Garnier

La commission entend un rapport de M. Cazenave

sur le projet de loi adopté par la Chambre des Députés tendant à modifier l'art. 6 de la loi du 28 Juillet 1912

La commission l'approuve

Le Président

Le Secrétaire

Garnier

G.

Cazenave